

Recherches sociographiques



Marcel RIOUX et Yves MARTIN, (éd.), *La société canadienne-française*

Marc Lessard

Volume 12, numéro 3, 1971

Minorités francophones

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055543ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055543ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lessard, M. (1971). Compte rendu de [Marcel RIOUX et Yves MARTIN, (éd.), *La société canadienne-française*]. *Recherches sociographiques*, 12(3), 381–384.
<https://doi.org/10.7202/055543ar>

Marcel RIOUX et Yves MARTIN, (éd.), *La société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1971, 444 p.

Voilà enfin la version française de cette collection d'articles publiée en anglais il y a déjà sept ans chez McClelland and Stewart Limited de Toronto dans Carleton University Library Series. C'est une pièce importante qui vient s'ajouter à un ensemble de plus en plus considérable d'outils de recherche sur le Canada français. Si je devais définir en une phrase le contenu de ce volume je dirais que c'est un excellent instrument d'orientation. Les chercheurs y trouveront l'occasion de faire le point et de se situer plus explicitement dans le dédale des sentiers où s'effectue presque toujours leur travail quotidien ; les enseignants et les étudiants disposeront d'un feuillet supplémentaire de la carte des routes déjà tracées mais qu'il faut refaire, élargir ou poursuivre ; enfin, pour l'homme d'action ce devrait être une grille qui lui permette de critiquer les définitions trop simples dont il est souvent forcé de se contenter.

Comme ils l'écrivent eux-mêmes, les réalisateurs de *La société canadienne-française* ont voulu « présenter une sorte d'introduction à la sociologie du Canada français en groupant des textes déjà parus ». C'était au début des années 1960 et la version anglaise fut publiée en 1964, donc tous les textes sont antérieurs à cette date, mais l'ensemble constitue une problématique de base qui est loin d'être dépassée.

La première partie est consacrée à l'interprétation sociologique de l'évolution du Canada français. Sous le titre « La société traditionnelle », on retrouve des textes de Pierre Deffontaine sur le rang, de Jean-Charles Falardeau sur la paroisse, de Léon Gérin sur la famille et de Robert Redfield sur la culture canadienne-française ; sous le titre « La société traditionnelle en voie de changement », des textes de Horace Miner sur le changement dans la culture canadienne-française, de Everett C. Hughes sur l'industrie et le système rural au Québec, de Gérard Fortin sur les changements socio-culturels dans une paroisse agricole, de Jean-Charles Falardeau sur l'évolution de nos structures sociales ; enfin sous le titre « Perspectives globales sur l'évolution socio-culturelle du Canada français », des textes de Philippe Garigue sur l'évolution et la continuité dans la société rurale canadienne-française, de Hubert Guindon sur l'évolution sociale au Québec, de Marcel Rioux sur le développement socio-culturel du Canada français, et de Fernand Dumont et Guy Rocher sur la sociologie du Canada français.

La deuxième partie s'intitule « Les structures sociales du Canada français d'aujourd'hui ». Sous le titre « Population et écologie », nous trouvons des textes de Jacques Henripin, Nathan Keyfitz et Yves Martin sur la fécondité, l'évolution démographique et les études urbaines ; sous le titre « Structure économique et stratification sociale », des textes de Albert Faucher et Maurice Lamontagne, de Norman W. Taylor, de Jacques Brazeau, de Jacques Dofny et Marcel Rioux et de Guy Rocher sur l'histoire du développement industriel, sur les industriels, sur les différences linguistiques et les carrières, sur les classes sociales, sur l'émergence d'une nouvelle classe moyenne, et sur les occupations et la stratification sociale ; enfin sous le titre « Organisation sociale et culture », des textes de Jean-Charles Falardeau, Philippe Garigue, Marcel Rioux et Fernand Dumont, sur l'Église, sur la parenté et sur l'étude systématique de la société globale.

J'ai appliqué à cet ouvrage l'étiquette « instrument d'orientation ». Ce faisant je songeais bien sûr au fait que tout chercheur entreprenant une recherche sur le Québec pourra trouver dans les divers textes des éléments susceptibles d'enrichir sa problématique, mais, suivant ainsi plusieurs des auteurs cités par Rioux et Martin, je songeais surtout au problème plus général de l'orientation des recherches sur le Québec. C'est

dans cette perspective que j'ai lu l'ouvrage notant à la fin de chacun des textes une liste de travaux importants à entreprendre et doublant parfois cette première liste d'une seconde où j'inscrivais des travaux importants mais non directement évoqués par les auteurs. Cette double liste est vite devenue très longue et j'ai voulu la réduire en effectuant des regroupements et en ordonnant l'ensemble selon une certaine échelle de priorité. La tâche s'est avérée trop complexe et je l'ai abandonnée. C'était d'ailleurs une tentative naïve car, d'une part, je n'avais aucun critère de choix et personne n'aurait pu m'en fournir, d'autre part, je travaillais sur une liste dressée par moi-même donc incomplète et orientée.

Cet aveu de naïveté n'élimine pas le problème : des choix sont faits et des orientations sont données continuellement. Peut-on rationaliser le processus ? La question paraîtra triviale à ceux qui ont décidé de s'en remettre à la loi des grands nombres, se disant : que chacun fasse ses recherches, quelqu'un finira bien par faire les bonnes. Mais face au peu de ressources disponibles on hésite à accepter ce laisser-faire. Personnellement je crois devoir chercher une meilleure réponse.

Éliminons la solution rationaliste vers laquelle je m'acheminai plus ou moins et qui consiste à bâtir un programme logique de recherche à partir de ce que l'on sait. C'est une façon de faire qui suppose que les connaissances acquises de l'auteur soient certaines, que l'auteur possède une théorie sûre, que l'auteur soit le seul usager de la connaissance, que l'auteur soit l'unique et dernier chercheur, etc. Cela suppose surtout que l'auteur puisse dresser une liste complète de toutes les interrogations possibles ce qui est strictement impossible. Il n'y a pas de liste complète. La meilleure se trouve diffuse dans l'esprit des chercheurs, des hommes d'action et des citoyens en général. Elle est forcément variable dans le temps, incomplète, peu précise et difficilement accessible.

S'il n'y a pas de liste complète, nous n'avons pas le choix, il faut accepter de ne considérer que des projets particuliers ou des séries particulières de projets. En conséquence on ne parlera plus de priorité, cette notion est trop marquée par la solution rationaliste, mais d'utilité. Il faut donc être très pragmatiste et se demander à quoi servent les projets mis de l'avant. Trois ordres d'utilité sont immédiatement perceptibles, soit : 1) nos problèmes de vie collective, 2) l'accroissement de nos connaissances sur le Québec, 3) le perfectionnement de nos connaissances sociologiques générales. On peut établir, selon le degré de rareté des ressources, des critères d'urgence comme suit : l'ordre « un » implique plus d'urgence que les ordres « deux » et « trois », l'ordre « deux » implique plus d'urgence que l'ordre « trois ». Cela ne veut pas dire que tout projet utile selon l'ordre « trois » devrait être rejeté jusqu'à ce que toutes les recherches utiles selon l'ordre « un » soient terminées, ce qui constituerait une exclusion à jamais ; les règles signifient seulement que pour être acceptable un projet d'ordre « trois » devrait aussi être utile selon l'ordre « un ». Sans expliciter toutes les applications possibles des règles énoncées, on voit déjà que tout projet devrait être utile quant à la recherche de solutions à nos problèmes de vie collective.

La sélection n'est donc pas finale. Quels sont les problèmes les plus importants auxquels il faille d'abord porter attention ? En premier lieu ceux quant auxquels on a décidé d'agir, ce qui implique que les priorités d'action deviennent des priorités de recherche. Quant au reste c'est la vie collective elle-même, les connaissances déjà acquises de la société et les problématiques déjà formulées qui constituent les critères ultimes.

C'est ici qu'un ouvrage comme celui de Rioux et Martin prend toute sa signification comme instrument d'orientation en fournissant des connaissances et des problématiques. Les programmes à priori et l'office d'orientation ou de planification sont exclus. Les options finales quant à l'orientation de la recherche sont laissées aux chercheurs pour autant que des priorités d'action ne leur soient pas imposées et, même là, ils peuvent contester selon le même processus qui va de la perception du réel aux connaissances déjà acquises et inversement, et qui est valable même pour une recherche à fin révolutionnaire, car finalement le processus est mené sous l'impulsion de valeurs vécues par les chercheurs. Voilà un élément nouveau qui semble nous renvoyer à l'arbitraire. Non pas si le chercheur critique les valeurs dont il est porteur : sont-elles des valeurs sociales importantes en rapport avec des structures importantes de la société québécoise ? Pour réduire davantage le rôle de la fantaisie il faut ne pas laisser le choix à un seul chercheur mais le soumettre à la critique d'équipes diverses, polyvalentes et variables.

Pour que le pragmatisme de cette façon de voir ne laisse pas croire à un utilitarisme trop simple voici deux thèmes, non pas projets, de recherche qui me semblent justifiés.

On retrouve souvent dans les textes l'idée que le Québec soit une société incomplète ou tronquée. C'est clair chez Dofny et Rioux, chez Faucher et Lamontagne, chez Brazeau et chez Dumont. Cette idée évoque immédiatement les notions de colonialisme, de fédéralisme, d'impérialisme, etc. Mais ces notions sont simplificatrices, elles ne constituent pas des analyses. Si on parle de société tronquée ou incomplète c'est en référence à un modèle, c'est qu'on croit pouvoir identifier des sociétés complètes, non tronquées. Les États-Unis, la France, l'Angleterre, la Chine seraient probablement des sociétés conformes au modèle. Si le Québec existe et continue d'exister tout en étant une société incomplète c'est vraisemblablement parce que les éléments de la société sont réellement liés par un système fonctionnel particulier différent de celui qu'on peut observer dans les sociétés dites complètes. De là à concevoir l'idée d'un modèle de sociétés incomplètes il n'y a qu'un pas qu'il faudrait faire si l'on veut que nos analyses soient le moins pertinentes. De là à rapprocher le Québec de certains pays sous-développés il n'y a aussi qu'un pas. Ces deux pas ont été plus ou moins faits par la critique idéologique, socialiste et nationaliste, mais non par la recherche sociologique. Un bon exemple est celui des études sur les classes sociales. On a bien noté l'absence d'une grande bourgeoisie québécoise mais on n'a pas suffisamment considéré les conséquences pratiques pour l'ensemble de la société du paradoxe que constitue une société capitaliste qui se développe selon le même modèle que les sociétés capitalistes complètes mais qui n'a pas de capitalistes. Des étrangers ont pris la place dans certains secteurs mais non pas dans tout, ce qui a permis et continue de permettre à une certaine classe moyenne de jouer un rôle qu'on peut croire très particulier comme le souligne Brazeau. Pensons aux petites villes québécoises qui sont si différentes des petites villes québécoises anglaises avec, très tôt, leurs journaux, leurs associations diverses, etc. Pensons aux caractères bien particuliers et à la pauvreté de notre double députation. Nous connaissons quelques facettes de ce caractère incomplet de notre société mais beaucoup d'études restent à faire pour que nous puissions l'évaluer vraiment dans son ensemble.

Un autre thème qu'il me semble important de soumettre à l'analyse est celui de l'évolution de la société québécoise. Cette évolution a été très rapide au cours des dernières décennies et tous le reconnaissent. Mais, en même temps, on dit trop facilement qu'avant ce fut l'immobilité. À lire les articles historiques et me souvenant des travaux de Blanchard il m'a semblé que malgré tout en trois siècles il y avait eu beaucoup de changements, surtout d'ordre morphologique. Ce qui frappe au cours de la dernière période c'est le fait qu'une longue accumulation des changements morphologiques finisse

par imposer des changements culturels radicaux. De plus il semble que le Québec n'évolue pas vraiment mais qu'il soit périodiquement forcé de se réorienter. Si nous n'arrivons pas à dire ce que nous sommes, ce n'est pas parce que nous nous connaissons mal, beaucoup de peuples se connaissent mal, c'est parce que nous n'arrivons pas, d'une étape à l'autre, à déterminer ce que nous voulons être ou rêvons d'être car nous sommes forcés d'adopter le devenir des sociétés qui nous entraînent. Que le changement ait toujours été plus important qu'on ne le croit, qu'il ait souvent été une rupture imposée plutôt qu'une évolution, cela me semble deux questions qu'il est urgent d'approfondir dans la conjoncture présente.

Marc-André LESSARD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Pierre W. BÉLANGER et Guy ROCHER, (éd.), *École et société au Québec : éléments d'une sociologie de l'éducation*, Montréal, HMH, 1970, 465 p.

L'accueil fait à cet ouvrage dans les milieux d'enseignement dès sa parution en confirme l'importance et l'extrême opportunité. Ce *text-book* constitue au Québec une innovation pédagogique à un double titre. D'abord, il rompt carrément avec la tradition des anthologies intemporelles relevant de la muséologie. Les textes sont tous de la dernière décennie. L'élimination des écrits polémiques (cf. *Avant-propos*) a eu pour résultat que ceux qu'on a retenus présentent en général un réel intérêt *scientifique* : elle n'a pas empêché qu'ils offrent aussi un brûlant intérêt *politique*. Leur caractère incohérent en rend la lecture stimulante à l'un et l'autre titre.

Il y a plus. À l'instar de *l'Introduction à la sociologie générale* de Guy Rocher, mais beaucoup plus directement, puisque l'objet d'étude de ce recueil est la société québécoise elle-même, il inaugure une tradition pédagogique autochtone en sociologie, dont les répercussions seront capitales.

Les textes sont répartis sous quatre têtes de chapitre. Chacun de ces chapitres (ou *Parties*) est précédé d'une *Présentation* et suivi d'une liste de *Lectures recommandées*. Tout cela est impeccable.

Considérée empiriquement, cette division du matériel sous : *Éducation et culture* — *Éducation et économie* — *Éducation et politique* — *Éducation et intégration sociale* est commode et fort défendable. Elle pose, bien sûr, quelques petits problèmes de frontières dont l'un, d'ailleurs fort bien perçu par les auteurs et signalé dans la *Présentation* de la *Partie IV* : celui du rapport entre *Intégration (IV)* et *Culture (I)*, est démesurément grossi dans une société qui, comme la nôtre, présente l'importune idiosyncrasie d'être, comme on dit, biculturelle et bilingue.

On dira qu'un problème de frontière de chapitre n'a rien à voir avec celui des frontières géographiques. On aurait raison, s'il n'y avait ce considérable passage « parsonnien » de *l'Introduction* qui entend fonder théoriquement la division quadripartite adoptée dans l'ouvrage (p. 28-31). Fonder en théorie, c'est-à-dire quelque part entre le modèle purement heuristique et l'ontologie, entre l'idéologie méthodologique et l'idéologie philosophique. Or je ne sache pas que la théorie de Parsons se soit montrée particulièrement féconde dans la tâche de rendre intelligible les structures coloniales et post-coloniales, et leur fonctionnement. Je sais aussi — et les auteurs de la présentation y font plus d'une fois allusion — que ses assises idéologiques sont passablement controversées et n'en font pas une référence aussi innocente qu'on veut le croire pour une sociologie du Québec.